

Pour une convergence des transitions écologique & numérique

14 décembre 2016 par [Michel Briand Veille](#) 94 visites

Un appel lancé à l'occasion de la COP21 qui reste d'actualité

Le Conseil National du numérique et les porteurs du programme Transitions2, la Fondation pour l'Internet Nouvelle Génération (Fing), Coalition Climat 21, Les Petits Débrouillards, OuiShare, POC21, Terra Eco, Without Model, l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et Place to B, ont lancé le 25 novembre 2015 un "appel à engagements" pour oeuvrer à la convergence des transitions écologique et numérique.

La transition écologique est notre horizon incontournable, mais la dégradation continue de notre environnement nous oblige à admettre qu'elle sait mieux décrire son but que son chemin. La transition numérique est notre quotidien, le point commun de la plupart des transformations dont nous sommes les acteurs, mais elle ne poursuit pas d'objectif collectif particulier. L'une a le but, l'autre le chemin : chacune des deux transitions a besoin de l'autre ! Et pourtant leurs acteurs évoluent trop souvent dans des sphères isolées, sans réaliser la puissance transformatrice qu'aurait leur convergence.

Issus pour les uns du numérique et pour les autres de l'écologie, nous nous adressons à toutes celles et tous ceux qui ne se satisfont pas de cette disjonction. A celles et ceux qui agissent, pensent, militent, inventent, créent à l'intersection du numérique et de l'écologie, et plus largement à tous les acteurs animés d'une volonté de réinventer nos manières de vivre dans un monde plus durable et inclusif.

En lançant cet appel à l'occasion de la COP21, nous voulons proposer une approche collaborative pour explorer la convergence des transitions écologique et numérique. Il s'agit pour nous de poser les bases d'un engagement commun, créatif et pérenne, entre les acteurs de nos deux mondes, car au-delà de l'horizon des négociations entre États, de nouveaux possibles sont à dessiner - et surtout à concrétiser.

Constats communs

Face à l'urgence climatique - qui n'est en outre qu'une des "frontières planétaires" que l'humanité a franchies ou s'apprête à franchir (biodiversité, acidification des océans...), nous devons repenser nos modèles. La convergence des transitions écologique et numérique ne peut pas se limiter à des solutions purement techniques en termes d'optimisation, d'efficacité, voire de substitution de ressources. Ces solutions sont certes nécessaires, mais elles sont aussi très insuffisantes au regard de l'ambition requise ("facteur 4") tout en étant particulièrement vulnérables aux "effets rebonds". L'ampleur des réorientations nécessaires appelle bien à une véritable transformation systémique, une transition écologique de nos modes de consommation, de production et de vie dans l'objectif de tendre vers des économies plus frugales.

Au service d'une transition écologique dont nous serons tous les acteurs, le numérique est bien plus qu'un simple outil technique. Il peut être mobilisé pour développer de nouvelles manières de travailler, de penser, de connaître et d'agir. Il outille et appuie des formes novatrices et puissantes de participation, de mobilisation et d'action collective. Il rend possible des collaborations inédites, de nouvelles formes d'échange et de partage, la production et la gestion de nouveaux "communs", des articulations plus agiles entre les échelles. Il facilite le passage de l'idée à sa réalisation, l'émergence d'alternatives concrètes, la mutualisation des expériences réussies ou ratées.

Face à l'ampleur des réorientations nécessaires, nous devons repenser nos modèles au-delà de la simple optimisation technique

La transition écologique est aussi une nouvelle frontière pour le numérique. Il existe clairement un numérique "non durable" qui contribue à notre modèle de croissance non soutenable, par exemple en accélérant le renouvellement des produits, ou bien en se faisant l'auxiliaire de formes anciennes ou nouvelles de concentration du pouvoir et des richesses. Un numérique au service de la transition écologique ne se contenterait pas de réduire sa propre empreinte écologique, même si c'est bien sûr nécessaire : il intégrerait la transition écologique dans toutes ses perspectives de développement, et il chercherait délibérément à accélérer la transformation écologique des filières et des systèmes qu'il outille. Ainsi, le numérique peut et doit contribuer à mesurer autrement la richesse comme les "externalités" des activités humaines, à organiser le partage et la mutualisation des ressources, à réorganiser des secteurs entiers autour de ressources renouvelables, de circuits courts ou "circulaires", à développer d'autres imaginaires que celui de la consommation...

Valeurs communes

La solidarité entre les générations

Nous partageons les valeurs originelles du "développement durable", telles qu'elles ont été énoncées par le rapport Brundtland en 1987 : "répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins." Sur une planète de 9 milliards d'habitants, ces valeurs nous obligent à dépasser un mode de vie consumériste et un modèle de développement exclusivement fondé sur la croissance économique.

L'ouverture, la collaboration et la mutualisation

Nous considérons que le partage et la collaboration sont des facteurs déterminants pour la transition écologique comme pour la transition numérique. C'est d'abord par une mobilisation à tous les niveaux de l'intelligence collective que s'inventeront et se mettront en place les nouveaux modèles de production, de consommation, de mobilité, d'apprentissage, etc. dont nous avons besoin pour accomplir la transition écologique. A leur tour, beaucoup de ces modèles reposeront sur le partage et la mutualisation, non seulement d'informations, mais aussi de ressources matérielles, d'objets, d'outils, d'infrastructures et de lieux. La convergence des transitions écologique et numérique est indissociable d'une forme d'"économie de la contribution". Le numérique a vocation à outiller la plupart des ces formes de partage et de collaboration - à la condition, bien sûr, d'être lui-même mis en oeuvre d'une manière ouverte, transparente et collaborative.

Connaissance et recherche partagées

Le rôle de la diffusion des savoirs dans la lutte contre les dérèglements climatiques n'est plus à démontrer : l'observation même de ces phénomènes et leur modélisation a été appuyée par des pratiques d'échange et de partage qui structurent les communautés scientifiques. Nous promouvons ainsi une approche écosystémique de la connaissance par tous et au bénéfice de tous, à travers notamment le libre accès (open access) aux publications scientifiques et des données sur lesquelles elles s'appuient.

L'augmentation des pouvoirs d'agir individuel et collectif

Il n'y aura pas de transition écologique effective sans qu'un nombre croissant de citoyens et de communautés ne se trouve en position d'initiative, que ce soit pour faire face aux problèmes qu'ils rencontrent, pour prendre leurs affaires en mains, ou pour entreprendre. Nous partageons la vision d'un numérique qui rend le individus plus autonomes et plus reliés à la fois, et qui rend les systèmes qui nous

gouvernement plus intelligibles, auditables et transformables.

L'innovation

Pour réaliser une transition de l'ampleur voulue, à la fois personnelle et systémique, économique et social, technologique et politique, nous avons besoin de nouvelles manières de voir, d'agir, de produire, de consommer, d'échanger... Nous avons besoin d'innovation. Cette innovation doit être entendue au sens large : scientifique et technologique, d'usage, de modèle d'affaire, organisationnelle ou sociale. Elle doit enfin être appropriée, c'est-à-dire à la fois portée et discutée par tous les acteurs de la société : les entreprises bien sûr, mais aussi les acteurs publics, les associations et les citoyens.

Défis communs

Empreinte écologique du numérique

L'impact environnemental du numérique est considérable et en forte croissance. Internet, le Web et leurs infrastructures émettent ainsi déjà autant de CO2 que le transport aérien. Mais le numérique contribue à la crise écologique de plusieurs autres manières, aussi bien par l'épuisement de matières premières rares dans la fabrication des équipements, que par l'accroissement constant des déchets électroniques. Un effort constant et mesurable doit être consenti pour réduire massivement l'empreinte écologique du numérique, sur la totalité du "cycle de vie" du matériel comme des logiciels et services (lourdeur des programmes, traitements massifs de données...).

Nouvelles mesures de la création de valeur

Nos indicateurs de développement, tant à l'échelle des organisations qu'à celle des nations, continuent de considérer les impacts environnementaux et sociaux de nos activités comme des "externalités". Ceci a pour conséquence de reléguer ces questions au second plan, y compris lorsqu'il existe des obligations déclaratives. Face à ce constat, nous partageons la conviction selon laquelle il nous faut mettre en oeuvre de nouvelles manières de mesurer la richesse et la valeur, d'évaluer un projet ou une activité en intégrant dès l'origine et par construction leur dimension environnementale et sociale. Ces méthodes doivent avoir vocation à se substituer aux normes actuelles, plutôt qu'à s'y ajouter. A titre d'exemple, les entreprises cotées sud-africaines doivent présenter un "rapport intégré" qui rend compte simultanément de leurs performances financières, sociales, environnementales et de gouvernance.

(Biens) communs

Le concept de "biens communs" est originellement lié à la gestion de ressources limitées. Dans une perspective écologique, la question se pose de plus en plus de traiter certaines ressources naturelles comme des (biens) communs, soit à l'échelle globale, soit à l'échelle locale. De son côté, le numérique a réactivé depuis quelques décennies l'idée de biens communs : en faisant émerger de nouveaux biens communs dits "immatériels" (standards, technologies libres, réseaux ouverts...) et informationnels (Wikipédia, open data...), en facilitant la gouvernance de ressources partagées, ou encore en suscitant la création de nouveaux lieux partagés et d'expériences particulièrement féconde, qui demande à être approfondie.

Articulation des échelles

Si le slogan "Penser global, agir local" a été dès le départ un fondement de la démarche écologique, le numérique peut lui donner une réalité nouvelle. Le numérique n'est pas indispensable aux initiatives écologiques locales, mais il le devient vite pour qu'elles s'articulent entre elles ou avec d'autres systèmes, infrastructures, ressources et lieux partagés... Il forme également le support de nouveaux mécanismes de

coordination décentralisée, qu'il s'agisse d'organiser les flux d'une économie circulaire, de gérer des monnaies alternatives ou encore, de rendre possible un système beaucoup plus distribué de production, stockage et distribution d'énergie ("Internet de l'énergie"). Combiner et concilier la démarche systémique caractéristique de l'écologie, avec l'agilité et la diversité nécessaires à l'innovation, constitue un défi à la fois indispensable et particulièrement difficile.

Implication des citoyens

La transition écologique ne pourra se faire sans l'inclusion et l'engagement de chacun d'entre nous. Le numérique peut permettre d'impliquer plus largement et plus profondément les citoyens dans la transition, qu'il s'agisse de changer ses propres pratiques, de s'engager dans des projets collectifs ou entrepreneuriaux, ou de construire des rapports de force. Loin de la culpabilisation ou de l'incitation paternaliste, il peut aider chacun de nous à faire le lien entre le changement individuel et la transformation collective. Mobiliser le numérique dans cet objectif nous semble être une condition pour franchir de nouvelles étapes de la transition écologique, y compris pour peser sur les négociations internationales à venir.

Imaginaires collectifs

La révolution numérique ne vient pas seulement de la technique, ni de l'économie. Au moins depuis les années 1970, elle est portée par des imaginaires puissants et féconds, qui se relient aux aspirations de leur époque tout en se projetant dans l'avenir. L'impératif de la transition écologique se formule aujourd'hui avec les mots de la raison et de la nécessité. Il s'adresse plus difficilement à l'intime, à nos aspirations individuelles et collectives, à nos rêves. Si nous voulons retisser le lien entre le but et le chemin, nous devons y travailler simultanément dans la réalité, et dans les imaginaires.

Cet appel à engagements Transitions2 a été initié par le Conseil National du numérique et les porteurs du programme Transitions2 Fing, Coalition Climat 21, Les Petits Débrouillards, OuiShare, POC21, Terra Eco, Without Model, Place to B et l'IDDRI et soutenu par Numa

Un article repris de <http://www.a-brest.net/article18501.html>

Échelle(s) spatiale(s) de l'action

- [Nationale](#)

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence collective \(communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..\)](#)
- [Compétence de responsabilité dans un cadre éthique \(valeurs, psychologie, bien commun, enjeux sociétaux, pouvoir, normes\)](#)
- [Compétence de changements \(accompagnement, innovation, adaptation...\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable \(ODD n°7 - Société\)](#)
- [Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et](#)

encourager l'innovation (ODD n°9 - Economie)

- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (ODD n°13 - Biosphère)
- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes (ODD n°16 - Société)

Licence : [CC by-sa](#)

[Contacter l'auteur](#)